

# Compte-rendu de la séance du 7 mai 2021



Étaient présents : Laurent KRIEGER (maire), Denis STAHL (2<sup>ème</sup> adjoint), Matthieu STOLL (3<sup>ème</sup> adjoint), MULLER, Pascal SCHMITT, Nathalie WROBEL, Ludovic CRIQUI, Florence BISCH, Laurent BESCOND, Christiane FISCHER, Anne-Catherine RUCK, Christian HUFFLING, Frédéric MOSTER

Le compte-rendu de la séance du 9 avril 2021 a été approuvé à l'unanimité.

## 1 - Election d'un adjoint

Suite à la démission de Madame Chantal HENRY, 1<sup>ère</sup> adjointe, pour convenances personnelles, avec effet au 1er mai 2021, le maire propose de maintenir le nombre de postes d'adjoints à 3 : validé à l'unanimité.

Après une élection par scrutins successifs, individuels et secrets, **Monsieur Frédéric MOSTER est élu avec 8 voix en sa faveur et occupera le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint** avec les délégations suivantes : finances, impôts, budget, appels d'offre, information et ressources humaines.

Par 12 voix pour et une abstention, les élus reconduisent le taux des indemnités des adjoints voté en début de mandat, soit : 8,25 % de l'indice brut terminal.

## 2 - Taxes locales

Après avis du contrôle de légalité, la délibération prise le 9 avril dernier concernant le vote des taxes locales nécessite une régularisation liée aux règles de liens de droit commun.

Les élus ne voulant pas augmenter d'avantage le TFPB, décident à l'unanimité de diminuer le TFPNB pour être conforme, ainsi :

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est maintenu à 28.53 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passe à 45.63 %

## 3 - Traitement des sols de l'école

Afin de faciliter l'entretien quotidien des sols de l'école, les conseillers décident, à l'unanimité, de faire appliquer un traitement protecteur sur le linoléum par la **société de nettoyage Aktiv Prop pour un montant de 1 176 € TTC.**

## 4 - Stockage des données

Le maire propose aux conseillers d'adhérer à un service de stockage des données dans un "cloud" afin de permettre :

- de sécuriser les données communales et ainsi sauvegarder des dossiers dans un stockage externe
- le partage de fichiers entre les élus et avec les partenaires externes
- l'accès aux données communales depuis n'importe quel poste informatique pour faciliter le télétravail.

Après la présentation de plusieurs devis par Monsieur Frédéric MOSTER, les conseillers, à l'unanimité, retiennent l'offre **WIMI Team V6 de la société CLOUD SOLUTIONS SAS pour un montant annuel de 432 € TTC.**

## 5 - Sécurisation de la rue de Mittelhausen

La sécurisation du village est étudiée actuellement en commission Voirie : aménagement de l'entrée Ouest et limitation de la vitesse à 40 km/h.

Les élus sont favorables à la prise d'un arrêté relatif à la limitation de vitesse, mais souhaitent mettre en place préalablement un dispositif de chicane en essai à l'entrée Ouest en complément des zones de stationnement en quinconces et analyser son action sur la circulation.

## 10- Compte-rendu des commissions

Monsieur Matthieu STOLL, en charge de l'environnement et de la protection du village fait un point sur :  
☞ l'avancée du dossier pour la **mise en place d'un dispositif de retenue d'eau rue du Fossé.** L'avant-projet a été validé et le SDEA, en vue d'acquérir le terrain nécessaire à l'ouvrage, a rencontré les propriétaires concernés. Le maire rappelle l'importance de protéger le village contre des évènements climatiques au moins identiques à celui de 2018, les prévisions n'étant guère optimistes pour les années à venir. Une réunion publique se tiendra dès que possible afin de présenter le projet aux habitants. En parallèle, les dispositifs d'hydraulique

douce se multiplient autour du village : création de fascines et plantation de haies financées par la commission locale Grand Cycle de l'eau du Rohrbach et curage des fossés effectué par l'Association Foncière.

☞ Dans le cadre de la **Trame verte - Trame bleue**, une étude actuellement en cours va permettre d'identifier les zones à restructurer (zones humides, haies...).

☞ **3 zones de non traitement fleuries (ZNT)** vont être mises en place par convention entre la commune et les exploitants agricoles pour instaurer des distances minimales de 5 mètres à proximité des habitations.

Monsieur Laurent KRIEGER a fait le compte-rendu :

#### De la commission voirie :

Les propriétaires de la rue des Acacias et les membres de la commission Voirie ont pu échanger à distance sur les travaux prévus cet automne. Le projet de rénovation de la voirie et des réseaux a ainsi été affiné avant l'appel d'offres aux prestataires.

De la commission locale Eau potable : Le SDEA a présenté le rapport annuel du périmètre Kochersberg - Souffel. La rénovation extérieure du réservoir semi-enterré de Gougenheim a démarré fin 2020 (étanchéité des coupes, façade et clôture du site). Les travaux d'étanchéité de l'intérieur du réservoir commenceront prochainement.

#### 11- Divers

- **L'état de catastrophe naturelle** pour « *Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020* » (JO du 07/05/2021), a été reconnu pour Gougenheim
- la commune n'utilisera pas le droit de préférence dans le cadre de la vente d'une parcelle de forêt.
- L'achat d'un désherbeur thermique, alternative à l'emploi de produits phyto-sanitaires, est envisagé pour l'entretien des allées du cimetière si l'essai préalable est concluant.

Les prochains conseils municipaux sont programmés à 20h30 les 4 juin et 2 juillet 2021.

*Le maire : Laurent KRIEGER*

## AVIS

**LA BLAMBEE DE BOLLI** : La vente à emporter de tartes flambées cuites au feu de bois a débuté le mercredi 19 mai à l'arrière de la mairie. Cette vente se fera les mercredis **tous les 15 jours dès 18h**.

#### Elections

Les élections départementales (Collectivité européenne d'Alsace) et régionales se tiendront simultanément les **20 et 27 juin 2021**. Pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions en tenant compte des dispositions sanitaires à appliquer pour ces 2 scrutins, une demande exceptionnelle sera déposée pour déplacer le bureau de vote à la salle des fêtes (13, rue de la Forêt).

**Le vote par procuration** est désormais une modalité ouverte à tous les électeurs, (Il n'est plus nécessaire de justifier d'un motif d'empêchement). Cette année, en raison de la crise sanitaire, un électeur peut avoir **2** procurations pour voter pour des personnes inscrites dans la même commune.

Grâce à la nouvelle téléprocédure [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) il est désormais possible d'effectuer sa demande de procuration depuis son smartphone ou son ordinateur. Il sera toujours nécessaire de se rendre au commissariat ensuite mais un simple contrôle d'identité sur place suffira à valider votre demande.

**Assesseurs bénévoles** : si des électeurs vaccinés contre la COVID sont disposés à renforcer l'équipe municipale pour tenir un bureau de vote, merci de vous signaler en mairie au plus vite pour une bonne organisation.

#### Appel à bénévoles !

Le centre de vaccination de Truchtersheim a un **besoin urgent de volontaires bénévoles** pour assurer l'**accueil** et la **surveillance post-vaccinale** du centre. Cela ne requiert aucune compétence particulière et n'exigent pas de connaissance en matière de secourisme, le personnel médical étant suffisamment nombreux sur site. Voici le lien Doodle qui vous permettra de visualiser le planning afin de vous inscrire librement, à votre convenance, pendant les créneaux d'accueil du centre : <https://doodle.com/poll/5idskavage8q58hg>